



Bonneville, le 26 janvier 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

1^{er} février 2009 : révision annuelle des tarifs de péage de l'Autoroute Blanche (A40)

Conformément au cadre fixé par l'Etat, la révision annuelle des tarifs de péage de l'Autoroute Blanche (A40) se traduira au 1^{er} février par une hausse moyenne de 2,28 % pour les véhicules légers (classe 1), inférieure à l'inflation¹ (2,7 %). Pour les poids lourds (classe 4), elle représentera 3,44 %.

Cette révision permettra la mise en œuvre d'un programme d'investissements ambitieux sur l'autoroute, (près de 24 millions d'euros en 2009), et le maintien de la qualité de service par la mobilisation des agents sur le terrain 24h/24. Au total, l'Autoroute Blanche compte près de 400 collaborateurs pour 110 km. La révision annuelle des tarifs au Tunnel du Mont Blanc, interviendra au 1^{er} juillet 2009.

Une révision inférieure à l'inflation pour les véhicules légers approuvée par l'Etat

En application des contrats de concession d'ATMB, les tarifs de péage font chaque année l'objet d'une révision. À compter du 1^{er} février, la hausse moyenne des tarifs de péage de l'Autoroute Blanche approuvée par l'Etat sera de 2,28 % pour les véhicules légers (classe 1), soit une augmentation inférieure à l'inflation enregistrée entre octobre 2007 et octobre 2008 (2,7 %). Ainsi les tarifs pour les véhicules légers (classe 1) seront réévalués de 10 cents pour les parcours de Bellegarde-Éloïse, Éloïse-Viry et Le Fayet-Cluses (Cluses amont).

Pour les poids lourds (classe 4), l'évolution sera de 3,44 % en moyenne. Cela se traduira notamment par une hausse de 20 cents pour le parcours Bellegarde-Eloïse ainsi qu'au péage de Nangy. Une évolution de 10 cents est prévue pour le trajet Éloïse-Viry et Cluses aval-Scientrier. Pour mémoire depuis 2007, ATMB a mis en place pour les poids lourds utilisant le télépéage, une tarification écologique avec 3 % de remise pour les EURO 4 et 5, véhicules les plus récents et donc les plus performants sur le plan environnemental.

Au Tunnel du Mont Blanc, la révision des tarifs de péage interviendra au 1^{er} juillet 2009, conformément aux accords internationaux.

Objectif : permettre un programme d'investissements ambitieux (près de 24 millions d'euros en 2009) et maintenir un haut niveau la qualité de service grâce aux équipes mobilisées 24h/24

« La révision de nos tarifs vise un double objectif : nous permettre de poursuivre notre programme d'investissements sur l'Autoroute Blanche pour le confort et la sécurité de nos clients, la protection de l'environnement et la desserte locale. Elle répond également aux impératifs de qualité de service par la mobilisation de nos équipes sur le terrain 24h/24, que ce soit pour gérer le trafic et les événements (accidents, chutes de neige...), mais aussi pour accueillir, informer ou porter assistance à nos clients. Au total, près de 400 personnes travaillent pour le bon fonctionnement des 110 km de l'Autoroute Blanche », explique Jean-Paul Chaumont, directeur général d'ATMB.

En 2008, **ATMB a investi plus de 20 millions d'euros sur l'Autoroute Blanche** avec, parmi les réalisations les plus significatives :

- **16,6 km de chaussées neuves pour un confort et une sécurité accrus** : 2,6 millions d'euros ont été investis entre Archamps et Etrembières et sur les bretelles de Cluses nord.
- **1 km de mur antibruit à Magland et Marnaz pour la qualité de vie des riverains** : 2,15 millions d'euros ont été investis par ATMB. Ils complètent les 6 km de protections déjà réalisées.
- **Réalisation de trois demi-échangeurs à Passy, Sallanches et Bonneville pour un niveau de desserte locale, une sécurité du trafic et une qualité de vie accrus**. ATMB investit sur ces projets 2,8 millions d'euros pour un budget global de 14,2 millions d'euros (le complément de financement étant apporté par le conseil général de la Haute-Savoie).

¹ Taux d'inflation enregistré entre octobre 2007 et octobre 2008, période de référence fixée par le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

- **Travaux à la douane de Vallard pour la sécurité et la protection de l'environnement.** Dans le cadre de la réhabilitation des rivières et de leurs abords, ATMB a investi plus de 340 000 euros pour faciliter l'écoulement de la rivière Foron sous la plateforme douanière et se prémunir d'une éventuelle crue centennale. ATMB cofinance l'opération à hauteur de 20 % du coût total aux côtés des partenaires du SIFOR (canton de Genève, fond européen Interreg, fonds de rétro-concession genevois, SIFOR et conseil général de la Haute-Savoie).

Pour mémoire, ATMB a également investi en 2008 2,5 millions d'euros au Tunnel du Mont Blanc² et 1,8 millions d'euros pour la rampe d'accès et l'aire de régulation des poids lourds.³

Une information client en amont

Pour informer ses clients des nouveaux tarifs, ATMB diffusera un dépliant aux péages et à ses 27 000 abonnés. Une information est également disponible sur www.atmb.net ainsi que dans les espaces accueil clients de Cluses et Nangy (lundi-vendredi 7h30-19h00 et samedi 8h30-13h00) et de Viry (lundi-vendredi 7h30-13h00).

Nouveaux tarifs au 1^{er} février 2009

CLASSES	TARIFS T.T.C EN €									
	Annemasse - Chatillon en Michaille					Le Fayet - Gaillard				
1	VIRY - ELOISE ou ELOISE - VIRY Gare d'Eloise (n°10.158) ou de Viry (n°10.159)	VIRY - BELLEGARDE ou BELLEGARDE - VIRY Gare de Bellegarde (n°10.157) ou de Viry (n°10.159)	BELLEGARDE - ELOISE ou ELOISE - BELLEGARDE Gare d'Eloise (n°10.159) ou de Bellegarde (n°10.157)	LE FAYET - CLUSES Péage de Cluses Centre	LE FAYET - SCIENTRIER Péage de Cluses Centre	CLUSES CENTRE - SCIENTRIER Péage de Cluses Centre	SCIENTRIER - SCIENTRIER Péage de Schanzler	BONNEVILLE OUEST - VALLEE VERTE Péage de Bonneville Ouest	SCIENTRIER - GALLARDO Péage de Nangy	
1	3,40	4,50	1,10	1,90	3,70	1,80	1,80	1,00	1,70	
2	5,80	7,70	1,90	3,30	6,60	3,30	3,30	1,80	3,00	
3	8,50	11,00	2,50	4,90	9,80	4,90	4,90	2,70	4,60	
4	11,00	14,60	3,60	6,30	12,60	6,30	6,30	3,50	6,00	
5	2,20	3,00	0,80	1,10	2,20	1,10	1,10	0,70	1,00	

Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc est une société d'économie mixte dont le capital est détenu à 84 % par l'État et les collectivités. Elle est concessionnaire des 110 km de l'Autoroute Blanche (A40) et du Tunnel du Mont Blanc avec la Société Italienne du Tunnel du Mont Blanc. Depuis 2002, l'exploitation du tunnel est confiée par ATMB et SITMB au Groupement Européen d'Intérêt Economique du Tunnel du Mont Blanc. Forte de plus de 500 collaborateurs, Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc est une des principales entreprises de Haute-Savoie.

² Pour le Tunnel du Mont Blanc, ATMB et SITMB ont investi 5 millions d'euros (dont 50 % pour ATMB) en 2008. Parmi les plus gros postes : la réfection du pont sur la Creusaz, l'acquisition de 10 nouveaux véhicules d'intervention, la modernisation des bassins de traitement des eaux, la construction d'un nouveau dispositif de prévention des avalanches, la mise au point d'un simulateur d'entraînement des équipes, les évolutions des équipements de sécurité (détecteurs de vitesse, armoires électriques, radio d'exploitation) ou encore la réalisation d'une étude de la qualité de l'air etc.

³ ATMB a consacré près de 1,8 million d'euros à la poursuite de son programme général d'investissements (remplacement de glissières, travaux de chaussées, confortement des parois) sur la rampe d'accès au Tunnel du Mont Blanc et à l'aire de contrôle et de régulation des poids lourds côté français (travaux de chaussées).

⁴ Tableau disponible sur le site Internet www.atmb.net